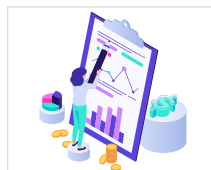


Toute l'actualité de votre ville

PIVO

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge

p.6
Finances
Budget
supplémentaire



p.13
Jumelage
Anniversaire



p.16
Sortir à
Villemoisson



villemoisson.fr • Novembre 2023 #110



p.10

Rentrée 2023 : des nouveautés dans les écoles

sommaire

Édito	3
Conseil municipal.....	4
Villemoisson en chiffres....	4
Service municipal.....	5
État-civil.....	5
Communication.....	5
Finances	6
Services techniques	8
Scolaire.....	10



Je passe au vert 11

Solidarité	12
Jumelage.....	13
Culture.....	14
Associations	15
Sortir à Villemoisson.....	16

Suivez l'actualité de votre ville :

villemoisson.fr

 [facebook.com/villemoisson](https://www.facebook.com/villemoisson)

PIVO #110

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge
Tirage : 3400 ex.

Mairie de Villemoisson-sur-Orge

22, avenue du Grand Orme - 91360 Villemoisson-sur-Orge
Tél. 01 69 51 56 00

Directeur de publication : François Cholley

ISSN : 2825-1601

Rédaction (par ordre de parution des articles) :

F.Cholley, V.Blanchandin, T.Chatelier, A.Alamele, F.Moret Miguet,
J-M.Diard, G.Epry, A-M Vergelin, L.Benedetti, S.Vernay, G.Epry,
C.Everaert, N-C Leclercq.

Photos : A.Alamele, T.Chatelier, J-M Diard, Invert'Air climatisation,
Écoles, L.Benedetti, N.Dachicourt, S.Vernay, G.Pilorget, P.Faye.



Conception, réalisation : graines-octets.com

Impression : Setig - Abelia

Papier : Imprimé sur du papier offset issu de forêts
gérées durablement avec des encres végétales.

infos pratiques

Mairie de Villemoisson

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi, samedi
(état civil uniquement) : 8h30-12h

Marie-Pierre Rixain,

Députée de la 4^e circonscription
de l'Essonne vous reçoit
sur rendez-vous le mardi.

Contact :

Tél. 06 40 89 45 75

marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr

Le Centre Technique Municipal

12, rue des Meulières - 01 69 51 17 52
Du lun. au vend. 8h30-12h / 13h-16h50
Pas de secrétariat le mercredi

Cœur d'Essonne Agglomération

La Maréchaussée
1, place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois
Cedex - 01 69 72 18 00

Maison de la justice et du droit

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50 - Permanences
des conciliateurs de justice :
mercredi 14h-16h30 sur rdv

La poste

Place du Poirier de la Farinette
91360 Villemoisson-sur-Orge
Mardi au samedi : 9h30-12h
Fermé le lundi

Pompiers : 18 ou 112 (européen)

Commissariat de police

01 69 72 17 17 ou 17

Déchèterie Saint-Michel-sur-Orge

(Accès avec carte)
Techniparc - Rue d'Alembert
91240 Saint-Michel-sur-Orge
N° indigo : 0 820 62 91 91
Lundi au vendredi : 10h-12h / 13h-17h
Samedi : 9h-12h / 13h-17h
Dimanche : 9h-12h

Pharmacies de garde

Infos sur monpharmacien-idf.fr
Appelez ou présentez-vous au
commissariat : 254, route de Corbeil
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 72 17 17 avec votre ordonnance
et votre pièce d'identité.

Ramassage des encombrants

Uniquement sur RDV : 0 800 293 991

Urgences médicales et dentaires

8h-20h : votre médecin traitant. En son
absence 15 ou 112 (n°européen).

Une question sur la distribution ou vos factures d'eau ?

Appelez la régie Publique de l'eau
de Cœur d'Essonne agglomération :
numéro vert 0 800 500 191

Une coupure électrique ?

Appelez le service dépannage du
distributeur Enedis : 09 726 750 91
Prix d'un appel local ou
www.enedis.fr/panne-et-interruption

Une odeur ou une fuite de gaz ?

Coupez votre robinet d'arrivée de gaz
et appelez le Numéro Vert Urgence
Sécurité Gaz du distributeur GRDF
0 800 47 33 33

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119

Enfants disparus : 116 000



Des produits de qualité, des produits Bio en circuits courts, des viandes et
poissons d'origine France, des prix compétitifs.
Nous mettons un point d'honneur à rendre accessible la qualité pour tous !
Un lieu où il fait bon vivre pour faire ses courses
et discuter dans le respect des règles sanitaires.

Tous les samedis de 8 h à 13 h 30 - À côté de la mairie



Chères Villemoissonnaises, Chers Villemoissonnais

Transition écologique, transition environnementale, transition énergétique...
Le mot à la mode est « transition ».

On peut en parler ou agir. Nous n'avons pas attendu pour remplacer des chaudières anciennes, isoler thermiquement nos bâtiments et mettre des éclairages basse consommation (bientôt au stade de foot), etc. et nous allons continuer à nous adapter, c'est-à-dire à réduire les consommations sans réduire les services apportés aux habitants tout en améliorant les performances et l'efficacité. Nous effectuons ces travaux en les classant par ordre de priorité.

Villemoisson projette d'équiper le parking du Ludion d'ombrières photovoltaïques, sur une surface d'environ 2000 m². La production électrique devrait permettre d'alimenter la majorité des bâtiments communaux pendant la journée.

Les avantages sont multiples :

- 1 - Des travaux beaucoup plus faciles que la pose sur toiture qui suppose une étude de structure du bâtiment d'une part et d'équiper plusieurs bâtiments pour parvenir à la même surface ;
- 2 - Une production locale d'électricité au plus près de la consommation ;
- 3 - Une réduction du coût des factures d'électricité. Accessoirement, l'eau de pluie ruisselant sur les panneaux sera infiltrée dans des noues paysagères situées entre les places de stationnement ou récupérée*.

Villemoisson fait partie des 10 villes pionnières engagées auprès du département pour « créer » une légumerie. En effet la carotte ne va pas directement du champ à l'assiette. Il faut la laver, la préparer, la conditionner et la livrer. Cet « outil » industriel manque pour les producteurs de l'Essonne. C'est le projet auquel nous sommes associés pour favoriser les circuits locaux courts d'approvisionnement des denrées destinées au restaurant du collège et des groupes scolaires élémentaires.

Nous innovons, nous nous projetons vers le futur pour améliorer les services publics et réduire les dépenses.

Cela peut s'appeler aussi le sens du bien public. ■

Avec mon dévouement,
François Cholley, votre maire.

* C'est un investissement important mais rentable pour la commune et utile pour la planète.

télégramme

...**Scolaire** : refus catégorique et définitif de la sectorisation du collège de Villemoisson (envoi des élèves vers un autre collège)
...**Urbanisme** : place de la libération/site La Frégate : le permis de construire a été accordé - 86/88 route de Corbeil : ouverture d'un Franprix annoncée début 2024 ...**Solidarité** : les travaux du projet de lieu d'hébergement pour femmes victimes de violence (11 route de Corbeil) débuteront au 1^{er} semestre 2024 ...**Travaux** : route de Corbeil : création d'un feu tricolore face à l'impasse du Moulin prévue fin 2023.

COMPTE-RENDU

...du 20 juin 2023

Le conseil municipal a adopté les points suivants :

- Désignation du **délégué du conseil municipal, Mme Benedetti, au syndicat mixte de l'Orge-Yvette-Seine pour l'électricité et le gaz (SMOYS)** (2 abstentions : M. Novel et M. Mouton)
- Adhésion à la compétence « développement des usages et services numériques » **du syndicat mixte ouvert Essonne numérique** (à l'unanimité)
- Adhésion à la **Société Publique Locale Essonne Terre d'Alimentation**
- **Indemnités de fonction des élus** – délibération modificative (à l'unanimité)
- Présentation du **compte de gestion 2022** du comptable public (à l'unanimité)
- Adoption de la **nomenclature budgétaire et comptable M57** développée à compter du 1^{er} janvier 2024 (à l'unanimité)
- Délibération relative aux **durées d'amortissements M57** (à l'unanimité)
- Approbation du **règlement budgétaire et financier (RBF)** (à l'unanimité)
- Mise à jour du **règlement relatif aux modalités d'établissement du quotient familial** (à l'unanimité)
- **Admission en non-valeur des produits irrécouvrables pour 1 080,17 €** (à l'unanimité)
- **Demande de subvention au conseil départemental** dans le cadre du produit des amendes de gendarmerie et de police

relatives à la circulation routière pour l'aménagements du carrefour CD117/rue de Morsang / impasse du tennis (à l'unanimité)

- Convention avec Valloire Habitat portant **garantie d'emprunts dans le cadre d'un programme de construction de 35 logements sociaux** sis 6-20 sentier des Merisiers (à l'unanimité)
- **Majoration du taux de la taxe d'aménagement** route de Corbeil, portée de 15% à 20% (à l'unanimité)
- **Rétrocession d'une concession** (à l'unanimité)
- **Modification du temps de travail d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique** principal de 1^{re} classe à temps non complet (à l'unanimité)
- Modification des **tarifs de Ludion** (à l'unanimité)
- Fixation du **montant de la rémunération versée au professeur ayant présidé le jury d'examens de fin d'année de l'école musique de 70 €** (à l'unanimité)
- Approbation d'une **subvention exceptionnelle à l'association Choréâmes** (à l'unanimité)

Le conseil municipal a adopté à la majorité (2 contre : **M. Novel et M. Mouton**) les points suivants :

- Vote du **compte administratif 2022**
- **Affectation des résultats du compte administratif 2022**
- Vote du **budget supplémentaire 2023**. ■

Villemoisson en chiffres

RECENSEMENT

Petite rétrospective sur l'évolution démographique à Villemoisson

	ANNÉE 1990	ANNÉE 2009	ANNÉE 2014	ANNÉE 2020	ÉVOLUTION SUR 10 ANS	ANNÉE 2023
Population totale	6 904	6 924	6 865	7 014	+2,5%	7 100
Dont enfants 0-14 ans		1 275	1 184	1 149	-10,0%	
Enfants en primaire		770	664	715	-7,2%	802
Nombre de logements	2 302	2 744	2 811	3 106	+13,2%	3 220
Taux de familles monoparentales		8,50 %	9,50 %	10,60 %		
75 ans et plus		467	528	657	+40 %	

Source : INSEE.

état-civil

Mariage

La municipalité leur souhaite tous ses vœux de bonheur.

Avril 2023

29 : Audrey Sailly
et Thyerri Reizo

Juin 2023

10 : Vitoria Guimaraes Francisco
et Alexandre Rodrigues Barbosa

Pacs

La municipalité adresse ses félicitations aux jeunes couples.

Juin 2023

08 : Emilie Cohen et Stéphane Pereira
18 : Alexy Gagueche et Lucie Garagnon

Août 2023

30 : Elena Cocagne
et Tommy Groult

Juillet 2023

05 : Alexandre Laurent et Simone Thibault Nicot

Naissances

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

Juin 2023

14 : Ankh Biyong Ngono
20 : Timéo Antoniou

Août 2023

16 : Chloé Rossin Pioch

Septembre 2023

12 : Clément Mignot
15 : Owen Alinou

Juillet 2023

6 : Alix Barrès
9 : Hanaé Troost
22 : Paul Rossin

Décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles.

Juin 2023

24 : Laurent Guyard
25 : Françoise Drapeau

Août 2023

12 : Marie-Josèphe Garot
veuve Guyon
13 : Suzanne Ponceau
veuve Michaut

Juillet 2023

01 : Isabel Paixao Lampreia
06 : Michel Petit
15 : Dominique Lebon
21 : Clotilde Moréteau veuve Provisor
25 : Michel Guidin
25 : Jean Thévenin
29 : José Bouillet

Septembre 2023

10 : Célestine Roblès
veuve Fontanesi
20 : Jeanine Launay
divorcée Coulonges
21 : Yvette Le Put-Gontier
veuve Prigent

SERVICE COMPTABILITÉ

Un service aussi discret qu'indispensable

Au sein des nombreux services supports de la mairie, le service-comptabilité-finances est un pivot de l'action municipale à tout moment de l'année.



Gundula Vasquez.

Ce sont théoriquement trois personnes, mais c'est un effectif réduit à deux depuis trois ans à cause d'une vacance de poste, faute de trouver un profil adapté, qui traitent l'ensemble des dépenses et des recettes de la mairie.

Plus précisément, Mme Danièle Yvon procède à l'engagement comptable de l'ensemble des dépenses de la commune et du CCAS. Elle pilote également la vérification des factures des prestataires et fournisseurs de la mairie par les services, dès qu'elle est assurée que le service est fait conformément à la commande, et enfin traite leur paiement.

De son côté, Mme Gundula Vazquez est garante de la régie principale, cela signifie qu'elle traite de l'ensemble de la facturation et des encaissements sur les services municipaux (cantine, accueil de loisirs, école de musique, multi-accueil, ...). Attachée au bon sens de ses missions, elle veille à accompagner dans les meilleures conditions les usagers qui doivent s'acquitter de leur paiement. En complément, elle traite toutes les recettes perçues sur nos comptes. Par ailleurs, elle a pris la charge temporaire, aux côtés des élus, de la construction et du suivi du budget. Budget primitif, décision modificative, compte administratif... n'ont presque plus de secret pour elle !

Ce ne sont là que les tâches principales de ces deux agents, dont on peut saluer au quotidien la rigueur, le dévouement et l'implication dans toutes leurs missions, et dont l'objectif est toujours de veiller au bon compte des deniers publics ! ■

communication

Abonnez-vous à Illiwap !

Plus de 310 abonnés à l'application Illiwap depuis juillet, soit 480 villemoissonnais suivant les actualités et consultant l'agenda des festivités de notre commune en octobre 2023 !

Rien de plus simple pour vous tenir informé des animations de proximité : scannez le flashcode ou tapez « **Illiwap** » dans le play store de votre smartphone, puis téléchargez l'application. ■

Il se passe beaucoup de choses tout près de chez vous.



Budget supplémentaire 2023

Une situation toujours incertaine, mais des finances communales saines.

- Un excédent de 2 643 k€ ;
- Hausse du prix de l'énergie confirmée (environ un doublement) et lié à des décalages de projet d'investissement dépendant des économies et de la météo ;
- Demande de hausse de divers fournisseurs : restauration scolaire, fournitures scolaires... de l'ordre de 10 % ;
- Ralentissement du nombre de transactions immobilières qui réduit les recettes de droits de mutation ;
- D'où inscription de dépenses imprévues à hauteur de 258 k€ ;
- 1 850 k€ de virement de l'excédent à la section d'investissement pour 1451 k€ afin de couvrir nouvelles dépenses d'équipement programmées.



Fonctionnement

RECETTES	EN MILLIERS D'€	DÉPENSES	EN MILLIERS D'€
Atténuation de charges	-10	Charges à caractère général	55
Produits des services	30	Charges de personnel	160
Impôts et taxes	-30	Autres charges de gestion courante	16
Dotations et participations	29	Charges exceptionnelles	14
Produits exceptionnels	2	Dépenses imprévues	244
Résultat reporté de 2022	2 359	Virement à la section d'investissement	1 850
		Dotation amortissement	41
Total	2 380	Total	2 380

Investissement

RECETTES	EN MILLIERS D'€
Subventions attendues	-65
Dotations, fonds divers et réserves TAM	-100
Emprunt (en conséquence pas de recours à l'emprunt en 2023)	- 500
Facturation raccordement électrique (logements impasse du moulin*)	43
<i>Total recettes réelles</i>	- 622
Virement de la section de fonctionnement	1 850
Reste à réaliser reliquat subvention de 2022	362,4
Dotations aux amortissements (complément)	41
Excédents de fonctionnement capitalisés de 2022	284
Total	1915,4

Investissement (suite)

DÉPENSES	EN MILLIERS D'EUROS
Immobilisations. corporelles*	1411*
Immobilisation incorporelle subvention versée pour foyer de femmes victimes de violence	40
Emprunt (autre)	0,2
<i>Total dépenses d'équipement</i>	<i>1 451,2</i>
Tite de participation à légumerie départementale	6
Dépenses imprévues	120,7
Total dépenses financières	126,7
Total Opération pour compte de tiers (Raccordement électrique LS) *	43
Subvention transférée	2
Restes à Réaliser de 2022	292,5
Total dépenses d'investissement	1915,4

* Détail dépenses d'équipement : 1411 K€

- 300 K€ : provision réfection toit église Saint-Laurent
- 230 K€ : provision achat terrain
- 130 K€ : isolation thermique du pavillon Mousset (ALSH)
- 120 K€ : remplacement centrale traitement d'air, pompes de relevage des eaux usées et de projecteurs au Ludion
- 100 K€ : complément vidéoprotection
- 100 K€ : provision couverture gazon synthétique du stade de football
- 100 K€ : remplacement chaudières au groupe scolaire Émile Bouton et provision mobilier
- 90 K€ : réfection toilettes du cimetière et caveau
- 40 K€ : remplacement centrale traitement d'air au Manoir du vieux logis
- 201 K€ : divers : informatique, matériel cuisine, voiture.

expression des élus non majoritaires

VOIRIE

Les dépôts sauvages malheureusement en nette augmentation

Le service technique dispose d'un personnel à plein temps pour vider les poubelles municipales disséminées dans toute la ville, nettoyer les rues de divers déchets comme les papiers, canettes ou autres mégots généreusement laissés par certains de nos concitoyens.

Au cours de sa tournée journalière, l'agent est souvent contraint de récupérer des dépôts sauvages laissés soit sur la chaussée et le plus souvent à proximité ou derrière les containers pour le verre. Cela représente chaque année plusieurs tonnes de déchets.

Ces derniers temps, la tendance est à la hausse ce qui n'est pas acceptable pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, le fait de salir les rues peut avoir un impact sur l'hygiène des habitations autour du lieu de dépôt. Par exemple, un dépôt de matelas peut favoriser l'émergence de punaises de lit.

Le ramassage de ces déchets par le service technique **mobilise du personnel et oblige une reprogrammation du travail.**

Cela serait évité si les services dédiés mis en place par notre agglomération Cœur d'Essonne était sollicités. Pour cela, il faut prendre rendez-vous sur leur site et le ramassage des encombrants s'effectue en général le mardi devant l'habitation du demandeur. C'est la raison pour laquelle vous pouvez voir plus de déchets dans les rues le lundi soir.

Ces dépôts sauvages ne sont pas toujours occasionnés par les habitants de Villemoisson-sur-Orge et le service technique scrute systématiquement les tas de déchets pour y trouver des indices.

En cas d'identification, le contrevenant pourra faire l'objet de poursuite de la part de la mairie. ■



Pour prendre rendez-vous :

<https://www.coeuressonne.fr/demarche-administrative/prise-de-rdv-encombrants>

Tél : 0 800 23 12 91

FAUNE

Rappel sur le problème des frelons asiatiques

Le frelon asiatique est désormais inscrit sur la liste des 37 espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne.

Les nouveaux textes fixent les règles visant à prévenir, réduire et atténuer les effets néfastes sur la biodiversité, l'économie et/ou la santé de l'introduction de la propagation de ces espèces. L'inscription du frelon asiatique sur cette liste vient en complément du dispositif national de lutte contre cette espèce.

Quelques chiffres :

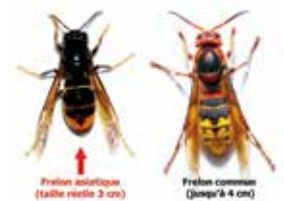
Leur taille et leur puissance par rapport aux abeilles leur permettent de tuer 35 abeilles à la minute. Il est arrivé en Île-de-France :

22 nids recensés en 2014	50 nids recensés en 2015
200 nids recensés en 2016	Plus de 500 nids recensés en 2017

Il est important d'agir contre ces nuisibles qui sont dangereux pour les abeilles et les hommes. Cet été, les apiculteurs de Villemoisson-sur-Orge ainsi que ceux des environs ont constaté une augmentation drastique de nids de ces nuisibles qui mettent en péril nos colonies d'abeilles.

Il est très difficile de détecter l'emplacement de leurs nids généralement situés dans des endroits relativement peu visibles : troncs d'arbre, sommet des arbres ou encore sous des toitures. Si vous en découvrez un, il est urgent d'agir.

Surtout ne traitez pas le problème vous-même et faites appels à des professionnels dont la liste se trouve sur le lien en bas de page. ■



Contactez le service technique : technique@villemoisson.fr

Signaler les nids de frelons pour établir une cartographie de leur présence : <https://frosaif.fr>

TRAVAUX

Réalisations

Le service technique continue chaque jour son travail d'améliorations des infrastructures de la ville et sait faire preuve de réactivité lors d'incidents non programmés.

Quelques travaux réalisés ou supervisés par nos équipes au cours de ces derniers mois :

- Dossier de permis de construire d'un nouvel ensemble de toilettes au cimetière réalisé et en attente de validation ;
- Remplacement de toutes les fenêtres à simple vitrage ou trop usagées dans toutes les écoles ;
- Peintures de marquage de voirie (1) ;
- Un contrôle de l'état de la toiture de l'église Saint-Laurent a été effectué par un architecte en fin d'été et un rapport sera fourni dans les semaines qui viennent pour définir les travaux pouvant être nécessaires pour une remise en état ;
- Renouvellement du système de chauffage et du système de pompage du Ludion (2) ;
- Rénovation des places de parking pour les personnes à mobilité réduite du Ludion ;
- Changement de la moquette de la salle de spectacle du Ludion côté balcon (3) ;
- Rénovation des toilettes du parc des Érables (4).

En cours de préparation :

- La démolition et reconstruction du bâtiment toilettes du cimetière ;
- La rénovation de la façade de l'ancienne école à côté de la salle communale ;
- Mise en place d'une nouvelle aire de jeux au bord de l'Orge (courant octobre) ;
- Changement de la VMC de l'école maternelle Émile Bouton. ■



RENTRÉE SCOLAIRE 2023

De la nouveauté pour cette rentrée !

Le temps fort de la rentrée s'est bien déroulé grâce au travail des agents communaux de la mairie qui, tout au long de l'été ont préparé, réparé et nettoyé les bâtiments communaux abritant les écoles.

Une 11^e classe a été ouverte au groupe scolaire des Érables, une classe de maternelle de moyenne et grande section qui a été entièrement équipée avec du mobilier neuf. Dans le domaine informatique, les classes élémentaires de cycle 2 et cycle 3 de la ville sont toutes équipées de vidéos projecteurs dans le cadre d'un appel à projets pour un socle numérique.

Bienvenue aux nouveaux enseignants :

- École maternelle Émile Bouton : Mmes Monteiro, Bensyed, Clarebout, M. Da Silva
- École élémentaire Émile Bouton : Mmes Tagliacruzchi, Celik
- Groupe scolaire des Érables : Mmes Lorphelin, Valet, Vilar, Alonso, Montuma, Yezli, Pougin
- Collège : M.D'hour, Principal. ■



Professeur-e-s de l'école maternelle Émile Bouton.



Professeur-e-s de l'école maternelle et élémentaire des Érables.



Professeur-e-s de l'école élémentaire Émile Bouton.



M. Guillaume Epry, maire adjoint à la scolarité et à la jeunesse entouré de Nabiba Trabelsi et de ses équipes des Atsem et des agents techniques.



L'art du compostage

Aujourd'hui, chaque français produit en moyenne, 254 kg d'ordures ménagères par an dont 83 kg sont des déchets organiques. Au total 5,5 millions de tonnes de matière organique finissent, soit incinérés, soit enfouis en décharge alors qu'ils pourraient être valorisés et retourner à la terre. Des solutions naturelles pourtant existent dont le compostage.

Compostage, kesako ?

Le compostage est un processus naturel qui provient de la **transformation**, en présence d'oxygène et d'eau, de **déchets organiques** par le biais de **micro-organismes** (bactéries, champignons...) et d'organismes de plus grande taille (lombrics, cloportes, coléoptères...).

Au bout du processus de compostage, on obtient un **compost mur**, qui a une agréable odeur de terre, de forêt, une couleur foncée et une structure grumelleuse. Ce produit va contribuer dans le sol à renforcer le stock de **humus**.

Pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter trois règles simples

- Mélanger les différentes catégories de déchets ;
- Aérer les matières ;
- Surveiller l'humidité.

Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques à différents degrés :

- **Les déchets de cuisine** : épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, filtres en papier, pain, croûte de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...
- **Les déchets de jardin** : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...
- **Les déchets de maison** : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendre de bois, copeaux, papier, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur...

Les déchets à ne pas composter

- Plastique et tissu synthétique, verre et métaux, litière pour chat, couches-culottes, produits chimiques, huile de vidange...

L'art du mélange

Pour faire un bon compostage, il faut mélanger des catégories opposées :

- Les **carbonés** (branches, paille, feuilles mortes, sciure, herbes sèches, papier carton...) et les **déchets plutôt azotés** (déchets de cuisine, tonte de gazon, pousses vertes...);
- Les **humides** (déchets de cuisine, tonte de gazon, pousses vertes...) et les **déchets secs** (branches, paille, papier, sciure...);
- Les **grossiers** (taillis et déchets fibreux broyés) avec les **fins** (déchets de cuisine, sciure, tontes de gazon...).

Aérer les matières au cours du compostage, car les micro-organismes ont besoin **d'oxygène**. Ainsi il est souhaitable de réaliser un brassage régulier à l'aide d'une fourche.

Surveiller l'humidité

Le compost doit être **humide** (comme une éponge pressée) mais sans excès. Il est facile d'arroser quand le compost est trop sec.

Rendre visite à son compost !

Bien surveiller son compost est le secret de la réussite. Une observation un peu attentive permettra de déceler un excès ou un déficit d'humidité. ■

Source ADEME.

À vous de jouer !



Grâce au budget participatif écologique de la Région, 40 composteurs ont pu être mis à disposition des villemoissonnais tirés au sort le 1^{er} juillet 2023.

HABITAT INCLUSIF

Petit à petit...l'oiseau fait son nid

Le bâti situé au 15 route de Corbeil, réhabilité par la société SNL avait été inauguré en septembre 2021. Deux ans plus tard, en cette rentrée 2023, le côté humain du projet, porté par l'association ALVE, était à l'honneur !



Le soleil était au rendez-vous ce vendredi 22 septembre pour l'inauguration de la résidence d'accueil pour personnes souffrant de handicap.

La résidence a été baptisée par ses occupants (après vote) « l'oiseau fait son nid », et la plaque de rue de la résidence, en mosaïque et confectionnée par ces derniers, a pu être dévoilée au public.

Les locataires de la résidence ont accueilli les invités autour d'un goûter et en musique.

À cette occasion, Mme Cinosi-Girard, conseillère déléguée en charge du handicap au département de l'Essonne, M. François Cholley, maire de Villemoisson-sur-Orge,

Mme Marie-Claire Bidaud, présidente de SNL (Solidarité Nouvelles pour le Logement), M. Patrice Simon, président de l'association ALVE (Accompagnement, Lieux de vie Entraide), Mme Isabelle Magro, directrice SAVS de Palaiseau et de l'habitat inclusif, et Mme Margaux Sterckman animatrice sur l'habitat inclusif : l'oiseau fait son nid, ont pu tour à tour s'exprimer sur le plaisir de participer à ce beau projet humain et solidaire, qui a été soutenu depuis l'origine par la commune, y compris financièrement. ■

Ce projet est l'exemple même du travail formidable et engagé de vos élus, des sociétés et des associations qui œuvrent ensemble pour un toit pour tous. Nous souhaitons aux habitants une vie de bien-être et de sérénité à Villemoisson.

SENIORS

Fêtes de fin d'année

De nouvelles dispositions pour les Fêtes de fin d'année au profit des seniors inscrits au CCAS. Les invitations pour le traditionnel repas-spectacle, qui se déroulera le samedi 16 décembre au gymnase des Érables vont être envoyées prochainement.

À noter que votre inscription vaudra engagement pour participer au repas. En cas de non-présence, le montant de 25€ vous sera facturé, sauf circonstances majeures. Toutefois, celles et ceux qui ne souhaitent pas y participer et s'ils sont non-imposables, pourront bénéficier d'une dotation de tickets-service d'une valeur de 40 €, qui leur permettra, pour la première fois cette année, de s'offrir quelques courses alimentaires de Noël ou un repas au restaurant. ■



Les informations seront transmises par mail et courrier postal.

N'oubliez pas de mettre à jour votre adresse e-mail auprès du CCAS : ccas@villemoisson.fr

ANNIVERSAIRE

30 ans, ça se fête !

Retour sur l'invitation à Bad Schwartau des villemoissonnais pour fêter les 30 ans du jumelage avec la ville polonaise de Czaplinek.

Les 1^{er}, 2 et 3 septembre dernier Mme Katrin Engel, maire de Bad Schwartau, a convié M. le maire avec une délégation de 10 Villemoissonnais à participer aux festivités des 30 ans de leur jumelage avec les Polonais.

Élus, membres du rucher et des associations « Au fil du temps » et « Villemoisson gymnastique » étaient de la partie. Le programme des réjouissances a été une fois encore très riche : concert sur la place centrale de la ville, croisière en bateau sur les rives de Lubeck, balade au bord de la baltique et dans le magnifique parc de la ville, brunch convivial... Mais aussi cérémonie avec les maires et officiels allemands, polonais et français pour les remerciements et échanges de cadeaux dont des gourmandises made in Normandie !

M. François Cholley et Mme Audrey Alamele sont montés sur scène pour pousser la chansonnette et faire un triomphe en compagnie du maire de Czaplinek, M. Marcin, lui-même chanteur à l'Opéra. Des échanges amicaux et culturels de belle qualité ! ■

Toute l'équipe du jumelage remercie également M. Carsten Gessing pour son inconditionnel accompagnement !



LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ETUDE ET L'AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

POUR QUI ?

- Senior (60 ans et plus), valides ou en situation de perte d'autonomie
- Personne en situation de handicap
- Aidants naturels

Financement d'équipements adaptés, d'aménagements de votre domicile, d'aides à l'autonomie et à la mobilité de formation pour les aidants...

Dossier instruit par le CCAS de votre commune * après sollicitation des aides mobilisables

* Communes du syndicat : Athis-Ménil, Epigny-sur-Orge, Farcy-Verde-Puits, Villemoisson-sur-Orge, Vry-Dormaison, Sainville-sur-Orge

Avant de vous déplacer aux urgences, des solutions existent.

ACCÈS AUX SOINS SUR VOTRE TERRITOIRE

SOINS URGENTS

☎ 15

Pour toute **urgence vitale** nécessitant une prise en charge immédiate. 7j/7, 24h/24

SNP91

☎ 01 64 98 16 17

En l'absence de votre médecin traitant, pour une demande de **soins non urgents** et pour **une prise en charge dans les 24 heures**, la plateforme sollicite les médecins disponibles dans votre entourage ou en visio consultation. lundi au vendredi de 8h à 18h, samedi de 8h à 11h aussi en ligne sur snp91.net

SOS MÉDECINS ESSONNE

☎ 0826 88 91 91

Pour une visite à domicile et en l'absence de votre médecin traitant, pour un problème de santé inopiné **justifiant d'une prise en charge dans les 6 heures**. 7j/7, de 5h du matin à 3h le lendemain

MAISONS MÉDICALES DE GARDE

☎ 01 64 46 91 91

Pour un problème de santé inopiné nécessitant une consultation médicale **les week-ends et jours fériés**. Après votre appel, vous serez ensuite orienté vers la MMG la plus proche de votre domicile. samedi de 14h à 20h, dimanche et jours fériés de 8h à 20h

Plus d'informations, renseignez-vous auprès de l'interCPTS91 contact@intercpts.fr / 07 66 60 37 11



NOUVEAU LOGO

École Municipale de Musique

Pour cette rentrée musicale, Mme Stéphanie Vernay, directrice de l'École Municipale de Musique de Villemoisson-sur-Orge est heureuse de vous présenter le nouveau logo de l'école de musique, pensé et créé avec la complicité de M. Pascal Faye, agent de la mairie dédié à la technologie de l'information et de la communication. Les cours ayant lieu au Manoir du Vieux Logis, la présence du catalpa dans cette nouvelle identité visuelle était une évidence.



1^{er} concert à l'EHPAD Mosaïque de Villemoisson.



Vous retrouverez notre logo, pour vous informer :

- Sur deux panneaux situés pour l'un entre salle Brahms/Jadin et l'autre devant la salle La Fontaine ;
- Sur la page Facebook de la Mairie de Villemoisson-sur-Orge ;
- Dans l'agenda culturel « Sortir à Villemoisson », le journal PIVO et l'application ILLIWAP.

La pratique collective de la musique est source d'épanouissement personnel et collectif. C'est pour cette raison que cette année, les cours en groupes (Pioupiou, MVOrchestra, chorales junior et adultes, éveil musical, ensembles de percussions et musiques actuelles) ont repris dès le 18 septembre. Ils seront mis en valeur tout au long de l'année lors des **auditions et concerts** organisés par la structure.

L'EMM essaie également de faire rayonner ses valeurs musicales au-delà de ses murs : un partenariat a vu le jour en 2023, notamment avec l'Ehpad Mosaïque et bientôt les **petits Villemoissonnais de la crèche et du Relais Petite Enfance** pourront également bénéficier d'une sensibilisation musicale. Cette dernière fait partie intégrante du projet d'établissement de l'Ecole de Musique, puisqu'un **musicien intervenant** permet depuis de nombreuses années aux élèves **des écoles maternelles et élémentaires Émile Bouton et Érables** d'être des artistes-musiciens tout au long de l'année et lors des temps forts des spectacles créés en partenariat avec les enseignants. L'enseignement musical transmet non seulement une appétence pour la musique et les arts en général, mais permet également de **développer des qualités d'écoute et de respect de la production d'autrui**, et de favoriser les apprentissages (langue, mémoire et concentration). Pratiquer la musique, en milieu scolaire ou dans un établissement d'enseignement artistique, est donc **un savant mélange de compétences spécifiquement musicales et de savoir-être.** ■



La chorale EMM.

À vos agendas !
Retrouvez les musiciens de l'EMM

Le Manoir hanté
Mercredi 8 novembre 2023
de 16h à 20h au Manoir du Vieux-Logis

Le Poème de Chausson – duo violon et piano
Samedi 25 novembre 2023
Salle Lafontaine

Réveillon-nous !
Mercredi 20 décembre 2023
Concert de fin d'année au Ludion (16h et 19h)

EXPO

Retour sur l'exposition CHROMATISME(S)

Cette exposition a pleinement répondu à la volonté municipale de mettre d'une part en valeur des artistes locaux, et d'autre part de proposer aux différents acteurs et structures de la ville des échanges directs avec ces artistes.

Lors de son exposition de peinture CHROMATISME(S) proposée du 28 septembre au 1^{er} octobre au Ludion, le peintre villemoissonnais Ronald HOURIEZ a présenté 81 toiles très variées, dans tous les styles et sur toutes les thématiques qui lui sont chères. Il a eu le plaisir de recevoir la visite de trois classes de l'école Émile Bouton. La visite guidée de l'exposition a été l'occasion, à travers les nombreux sujets abordés (portraits, cadres naturels, objets de consommation tels que des canettes, peintures abstraites...) d'aborder les thèmes plus divers. Ont été évoqués, entre autres, les différents styles de peintures (réaliste, impressionniste, pointilliste, hyper-réaliste, abstrait...) qui font tous plus ou moins appel à l'imagination, tant pour le peintre que pour son public. ■



Les questions des élèves ont été multiples et enthousiastes, démontrant par là leur grande curiosité et non moins grande ouverture d'esprit.

associations

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

C'est parti... c'est reparti !

Vous avez été nombreux à suivre la girafe, symbole de la communication douce et tranquille, pour venir à la journée des associations de Villemoisson-sur-Orge le samedi 8 septembre 2023.

Envie de trouver une activité pour cette année ? De vous impliquer dans une association locale ? C'est aussi l'occasion pour les visiteurs de rencontrer les acteurs du tissu associatif villemoissonnais dans sa grande diversité, de s'informer sur les activités existantes, les horaires et les modalités d'adhésion.

Cette année vous avez pu vous initier petits et grands au basket, football et rugby. Pour célébrer la coupe du monde de rugby l'association "Rugby club d'Épinay" en partenariat avec la mairie a proposé un quizz et une structure gonflable. ■



En chiffres

+ 56 associations présentes

+200 bénévoles

3 ateliers sportifs

2 food truck

1 quiz spécial coupe du monde de rugby

1 installation gonflable



Retrouvez toutes vos associations dans le guide téléchargeable :

www.villemoisson.fr rubrique culture associations / guide des associations 2023-2024

Sortir à Villemoisson

Pour plus d'infos : villemoisson.fr et [facebook.com/villemoisson](https://www.facebook.com/villemoisson)

novembre 2023

MUSIQUE

Mercredi 8 nov. / 18h

Le Manoir hanté

Par l'École Municipale de Musique

→ Manoir du Vieux-Logis



COMMÉMORATION

Samedi 11 nov. / 11h30

Armistice du 11 novembre 1918

Par le Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants

→ Monument aux Morts

ÉVÉNEMENT

Samedi 18 et Dimanche 19 nov. 10h-18h

Livr@ddict, Salon du livre

Par la mairie – Service culturel

→ Salle polyvalente des Érables



THÉÂTRE

Samedi 18 nov. / 20h

Match d'improvisation

Par Images

→ Le Ludion



ÉVÉNEMENT

Samedi 25 nov. / 10h à 18h
Dimanche 26 nov. / 11h à 18h

Marché des saveurs & créations

Par la mairie service culturel

→ Salle polyvalente des Érables



ÉVÉNEMENT

Vendredi 8 déc. / 18h à 00h
Samedi 9 déc. à partir de 10h

Téléthon

→ Salle polyvalente des Érables

décembre 2023

ÉVÉNEMENT

Samedi 9 déc. / 20h30

Spectacle par les associations de la commune

Par Villemoisson Vaincre Les Maladies Génétiques

→ Le Ludion

COMÉDIE MUSICALE

Vendredi 15 déc. / 20h30

GLAM, le défilé aura-t-il lieu ?

Par la mairie – Service culturel

→ Le Ludion



POUR ENFANTS

Samedi 16 déc. / 15h30

Contes de Noël

Par Images

→ Le Ludion



janvier 2024

MUSIQUE

Samedi 13 jan. / 20h30

Une vie au bout des doigts

Par le service culturel

→ Le Ludion



MUSIQUE

Vendredi 26 jan. / 18h30

La nuit des conservatoires

Par l'école municipale de musique

→ Manoir du Vieux-Logis



DANSE

Samedi 27 jan. / 20h00
Dimanche 28 jan. / 14h30

Les envolées chorégraphiques

Par Choréâmes

→ Le Ludion



ANIMATION

Dimanche 28 jan. / 9h à 17h

Baby Puces

Par la PEEP

→ Salle polyvalente des Érables

février 2024

THÉÂTRE

Samedi 3 fév. / 17h

La fabuleuse histoire de Basarkus

Par le service culturel et le théâtre de Brétigny

→ Le Ludion

